

**Pour
approbation**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL
TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2026 À 19 H
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS**

Sont présents : Monsieur Jacques Poulin, maire

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :
François Bégin, conseiller, district n° 1
Manon Huard, conseillère, district n° 2
Louis Cloutier, conseiller, district n° 3
Myriam Deroy, conseillère, district n° 4
Emmanuelle Roy, conseillère, district n° 5
Robert Genest, conseiller, district n° 6

Sont également présents : Monsieur Jacques Arsenault, directeur général et greffier
Madame Linda Déchène, secrétaire de direction et greffière adjointe

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

- 1. **ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août 2026 et de la séance extraordinaire du 25 août 2026
- 3. **CORRESPONDANCE**
 - 3.1 Liste de la correspondance du mois d'août 2026
- 4. **GESTION DES FINANCES**
 - 4.1 Dépôt du rapport budgétaire au 31 août 2026
 - 4.2 Adoption des comptes à payer au 31 août 2026
- 5. **AFFAIRES COURANTES**
 - 5.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des règlements relatifs aux PIIA
 - 5.2 Embauche d'une secrétaire-réceptionniste / Service des travaux publics
 - 5.3 Modification des titres d'emploi / Personnel administratif
- 6. **PARTIE INFORMATIVE**
- 7. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 8. **AFFAIRES DIVERSES**
- 9. **PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**
- 10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

- 130-09-2026
- 1. **ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
APPUYÉ par la conseillère Myriam Deroy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

131-09-2026

2. PROCÈS-VERBAUX

2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août 2026 et de la séance extraordinaire du 25 août 2026

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, les procès-verbaux desdites séances; le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Myriam Dero
APPUYÉ par le conseiller Louis Cloutier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août 2026 et de la séance extraordinaire du 25 août 2026 tels que déposés;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer.

3. CORRESPONDANCE

3.1 Liste de la correspondance du mois d'août 2026

Le directeur général dépose la liste de la correspondance du mois d'août 2026 et invite les membres du conseil à la consulter.

4. GESTION DES FINANCES

4.1 Dépôt du rapport budgétaire au 31 août 2026

Le directeur général dépose, aux membres du conseil municipal, le rapport budgétaire au 31 août 2026 et les invite à le consulter.

132-09-2026

4.2 Adoption des comptes à payer au 31 août 2026

Le directeur général dépose, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer au 31 août 2026 totalisant 790 683,46 \$.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
APPUYÉ par le conseiller Robert Genest
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer au 31 août 2026 totalisant une somme de 790 683,46 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elle était ici tout au long reproduite.

133-09-2026

5. AFFAIRES COURANTES

5.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des règlements relatifs aux PIIA

ATTENDU QUE les demandes de permis assujetties aux règlements relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été analysées lors de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 27 août 2026;

ATTENDU le tableau-synthèse déposé en date du même jour et annexé au présent procès-verbal;

POUR APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Myriam Deroy
APPUYÉ par la conseillère Manon Huard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal fasse siennes les recommandations et conditions du CCU apparaissant au tableau en vertu des règlements relatifs aux PIIA;

QUE l'inspectrice en bâtiment et en environnement soit autorisée à émettre les permis, conformément à la réglementation d'urbanisme;

QUE cette acceptation ne porte que sur les demandes assujetties aux PIIA et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation d'urbanisme.

134-09-2026

5.2 Embauche d'une secrétaire-réceptionniste / Service des travaux publics

ATTENDU les besoins de la Ville au poste de secrétaire-réceptionniste au Service des travaux publics en raison du départ de madame Cindy Larouche-Knox;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection (document en annexe);

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
APPUYÉ par le conseiller François Bégin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE procéder à l'embauche de madame Mélinda Bédard au poste de secrétaire-réceptionniste au Service des travaux publics, à compter du 8 septembre 2026. Le salaire est fixé à l'échelon 7 de cette catégorie d'emploi. La période de probation est d'une durée de 6 mois, comme prévu à l'entente des employés cols-blancs.

135-09-2026

5.3 Modification des titres d'emploi / Personnel administratif

ATTENDU QUE la Ville souhaite actualiser certains titres d'emploi afin qu'ils reflètent davantage la nature des fonctions exercées;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le titre d'emploi de « secrétaire de direction » pour celui d'« adjoint(e) à la direction »;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le titre d'emploi de « secrétaire au Service de l'urbanisme et de l'environnement » pour celui d'« adjoint(e) administrative au Service de l'urbanisme et de l'environnement »;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le titre d'emploi de « secrétaire au Service des travaux publics » pour celui d'« adjoint(e) administrative au Service des travaux publics »;

ATTENDU QU'il y a également lieu de modifier le titre d'emploi de « secrétaire-réceptionniste » pour celui d'« agent(e) de bureau »;

ATTENDU QUE la présente modification concerne uniquement les titres d'emploi et n'entraîne aucune modification aux conditions de travail applicables aux postes concernés.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller François Bégin
APPUYÉ par le conseiller Robert Genest
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

POUR APPROBATION

QUE le conseil municipal autorise la modification des titres d'emploi suivants :

« Secrétaire de direction » devient « adjoint(e) à la direction »;

« Secrétaire au Service de l'urbanisme et de l'environnement » devient « adjoint(e) administrative au Service de l'urbanisme et de l'environnement »;

« Secrétaire au Service des travaux publics » devient « adjoint(e) administrative au Service des travaux publics »;

« Secrétaire-réceptionniste » devient « agent(e) de bureau »;

QUE ces modifications de titres d'emploi, qui n'entraînent aucune modification aux conditions de travail, prennent effet à compter du 9 septembre 2026;

QUE les documents administratifs de la Ville soient modifiés en conséquence.

6. PARTIE INFORMATIVE

Monsieur le maire informe la population sur les sujets suivants :

6.1 Journal « L'Entre-Guillemets »

La prochaine édition du journal « L'Entre-Guillemets » paraîtra le 1^{er} octobre prochain.

6.2 Rappel / Abaissement du niveau du lac

Monsieur le maire rappelle que l'abaissement du niveau du lac débutera le 21 septembre prochain.

6.3 Fermeture des bureaux de l'hôtel de ville / Fête de l'Action de grâce

Dans le cadre de la fête de l'Action de grâce, les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés le 12 octobre prochain.

6.4 Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Les assises annuelles de la FQM auront lieu du 24 au 26 septembre 2026 au Centre des congrès de Québec.

6.5 Spectacles à la Chapelle du Lac

Le spectacle de Sam Vigneault aura lieu le samedi 26 septembre, suivi de celui d'Émile Bilodeau, le vendredi 13 novembre. Enfin, l'Ensemble Pallade Musica présentera son spectacle de Noël le dimanche 29 novembre. Toutes les représentations débiteront à 20 h.

6.6 Visites guidées à la Chapelle du Lac

Les visites guidées à la Chapelle du Lac se poursuivront jusqu'au 13 septembre, du vendredi au dimanche, de 12 h à 18 h.

6.7 Journées de la culture

Dans le cadre des Journées de la culture, un atelier interactif d'aquarelle se tiendra le 26 septembre au Centre communautaire Desjardins. L'activité s'adresse aux enfants de 6 à 13 ans, de 10 h à 11 h 30, ainsi qu'aux personnes de 14 ans et plus, de 13 h 30 à 15 h 30.

6.8 Semaine nationale des Carrefours jeunesse-emploi du Québec

Monsieur le maire a eu l'occasion de rencontrer les responsables de l'organisme. Cette ressource accompagne et soutient les jeunes qui souhaitent accéder au marché du travail, trouver leur place dans la société ou obtenir de l'aide afin de poursuivre leur cheminement. Son champ d'intervention est aujourd'hui beaucoup plus vaste que ne le prévoyait son mandat initial.

POUR APPROBATION

6.9 Assemblée générale annuelle de la Coalition navigation

L'assemblée générale annuelle de la Coalition navigation aura lieu ce dimanche, à 14 h, au Club nautique du Lac Sept-Îles. Elle sera précédée d'une conférence de presse à 13 h.

6.10 Caucus de l'Union des municipalités

Le 17 septembre, monsieur le maire participera au caucus de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et des municipalités locales. Le lendemain, soit le 18 septembre, aura lieu le dépôt du rapport sur la fiscalité.

7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document.

8. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 08, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la période de questions à 19 h 08.

136-09-2026

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette séance.

Le président lève l'assemblée à 19 h 08.

Jacques Poulin, maire

Jacques Arsenault, greffier
CRHA